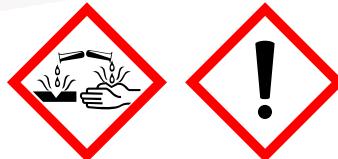


**Hydrogène peroxyde 110 volumes**
**L-O-T-N**
**Danger**

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n°	: 104 014 / 104 025
Nom commercial	: Hydrogène peroxyde 110 volumes
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

**SECTION 2 Identification des dangers**
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie  
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers pour la santé

: Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)

Eléments d'étiquetage
**Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :**

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
- Mention de danger

: Danger  
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.

- Conseils de prudence

- Généraux

- Prévention

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

- Intervention

: P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P301+P330+P331+P310+P321 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 4

Date : 1 / 10 / 2021

Remplace la fiche : 16 / 7 / 2018

## Hydrogène peroxyde 110 volumes

L-O-T-N

### SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Peroxyde d'hydrogène	: > 30 < 40 %	7722-84-1	231-765-0	008-003-00-9	----	Ox. Liq. 1 (H271) Skin Corr. 1A+ (H314) Acute Tox. 4 (H332) Acute Tox. 4 (H302)

### SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Prévention : Conserver à l'abri de la chaleur. Conserver à l'écart de : Matières combustibles. Agents réducteurs.
- Moyens d'extinction : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Adéquats
- Risques particuliers : La décomposition thermique génère : Oxygène.
- Procédures spéciales : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027). Ne pas utiliser de sciure de bois ou toute autre matière organique combustible (papier, chiffon). Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.
- Manipulation : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage : Après utilisation bien fermer le couvercle. Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C) Conserver à l'abri de la lumière.

## Hydrogène peroxyde 110 volumes

L-O-T-N

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Protection individuelle

- Protection respiratoire
- Protection des mains
- Protection de la peau
- Protection des yeux
- Autres

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

#### Contrôle de l'exposition

- France

VME [mg/m<sup>3</sup>] : : 1

VME [ppm] : : 1,5

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

**Nom chimique** : hydrogène peroxyde, eau oxygénée, perhydroxyl, dioxyde d'hydrogène.

**Etat physique** : Liquide.

**Couleur** : Incolore.

**Odeur** : Piquant(e).

**pH** : 2-4

**Poids moléculaire** : 34,02

**Point de fusion [°C]** : Aucune donnée disponible.

**T°d'ébullition initiale [°C]** : >100

**Densité** : (20°C): 1,11

**Pression de vapeur [hPa]** : (20°C): ~18

**Solubilité dans** : Eau. (20 °C) : soluble.

**Point d'éclair [°C]** : Non applicable.

**Temp. d'autoinflammation [°C]** : Non applicable.

**Limites d'explosivité**

**Limites d'explosivité inférieures [%]** : Non applicable.

**Limites d'explosivité supérieures [%]** : Non applicable.

**Log P octanol / eau à 20°C** : Aucune donnée disponible.

### SECTION 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter** : Conserver à l'abri de la lumière.

Contact avec des substances métalliques.

Chaleur.

**Réactions dangereuses** : Réagit violemment avec : Permanganates. Métaux finement divisés. (Cu, Co, Mn, Cr, Ni, Fe, Pb...). Sels de métaux. Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Acétone. Acide méthanoïque (acide formique). Alcool. Ammoniac. Bases fortes. Matières combustibles.

**Produits de décomposition dangereux** : Oxygène.

**Polymerisation dangereuse** : Ne se produira pas.

**Propriétés dangereuses** : Réagit violemment avec : Matières combustibles. Métaux.

## Hydrogène peroxyde 110 volumes

L-O-T-N

### SECTION 11. Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### - Inhalation

: Peut être nocif par inhalation.  
Irritant pour les voies respiratoires.  
Risque de brûlure des poumons.  
Risque d'oedème pulmonaire.

##### - Cutanée

: Très irritant pour la peau.  
Risque de lésions des tissus.  
Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.

##### - Oculaire

: Brûlures.  
Risque de lésions oculaires graves.  
Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.

##### - Ingestion

: Nocif en cas d'ingestion.  
Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.  
Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive.  
L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

##### - Autre

: Convulsions.  
Perte de conscience.  
D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

#### Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

#### Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

#### Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

#### Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]

: Aucune donnée disponible.

#### Irritation de la peau (lapin)

: Aucune donnée disponible.

#### Irritation des yeux (lapin)

: Aucune donnée disponible.

#### Irritation des membranes muqueuses (lapin)

: Aucune donnée disponible.

#### Toxicité chronique

: Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.

#### Autres informations toxicologiques

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 123.

### SECTION 12. Informations écologiques

#### Information relative aux effets écologiques

: Eviter le rejet dans l'environnement.  
Toxicité pour les poissons : P. Promela CL50 : 16,4 mg/L/96h.  
Toxicité pour les daphnies : D. Magna CE50 : 7,7mg/L/24h.  
Toxicité pour les algues : Chlorella vulgaris CI50 : 2,5mg/L/72h.

#### DThO (gO<sub>2</sub>/g)

: Aucune donnée disponible.

#### DCO

: Aucune donnée disponible.

#### DBO

: Aucune donnée disponible.

#### DBO 5 (gO<sub>2</sub>/g)

: Aucune donnée disponible.

#### Persistante et dégradabilité

: Aucune donnée disponible.

#### Potentiel de bio-accumulation

: Aucune donnée disponible.

#### Informations sur l'élimination

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

#### Biodégradation [%]

: Aucune donnée disponible.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 4

Date : 1 / 10 / 2021

Remplace la fiche : 16 / 7 / 2018

## Hydrogène peroxyde 110 volumes

L-O-T-N

### SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- Elimination des déchets** : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.  
Ne pas réutiliser les containers vides.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- Ne pas jeter les résidus à l'égout.**
- Procédures d'élimination des déchets** : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

### SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : UN2014 PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE, 5.1 (8), II
- No ONU : 2014
- I.D. n° : 58
- Transport terrestre**
- ADR/RID : Group : II  
Class : 5.1
- Transport par mer**
- Code IMO-IMDG : UN 2014 Peroxyde d'hydrogène en solution aqueuse
- Classe : 5.1 (8)
- Groupe d'emballage : II
- Transport aérien**
- ICAO/IATA : UN 2014 Hydrogen peroxide, aqueous solution.
- IATA - Classe ou division : 5.1 (8)
- Groupe d'emballage IATA : II

### SECTION 15. Informations réglementaires

- Autres : Aucun(e).

### SECTION 16. Autres informations

- Autres données** : H271 - H271 : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.  
H302 - H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H314 - H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H332 - H332 : Nocif par inhalation.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document